

Rentrée 2021 dans le second degré + 20 000 élèves mais quatre fois plus de postes supprimés qu'en 2020 !

Selon la dernière note de la DEEP du ministère de l'Éducation nationale parue le 30 septembre, « *Les performances en mathématiques des élèves de troisième sont en baisse en 2019 par rapport à 2014* ». Réforme du collège, réforme du baccalauréat et du lycée, effectifs dans les classes, le ministre devrait répondre aux revendications des personnels en terme de créations de postes et de classes. Or, avec le gouvernement, il a fait un choix à rebours : multiplier par quatre le nombre de postes supprimés, alors que 20 000 élèves supplémentaires sont prévus en 2021.

1 800 postes supprimés pour... 19 513 élèves supplémentaires !

La direction de l'évaluation de la prospective et de la performance du ministère (mars 2019), prévoit 4 310 collégiens et 15 263 lycéens en plus en 2021. Le ministre programme la suppression de 1 800 postes (équivalents temps plein) d'enseignants en collège et lycée, et entend multiplier les sureffectifs pour la rentrée 2021 et les heures supplémentaires !

	Rentrée 2020	Rentrée 2021
Nombre de postes (ETP)	- 440	- 1 800 (x 4)
Nombre d'élèves (collèges et lycées)	+ 26 623	+ 19 573

Comment accepter une nouvelle saignée alors que cette même note prévoit pourtant qu'« à partir de 2021, les effectifs des lycées généraux et technologiques devraient augmenter avec entre 15 000 et 20 000 élèves supplémentaires attendus chaque année. La rentrée 2023 verrait ainsi 1 677 000 élèves scolarisés dans les lycées généraux et technologiques, valeur qui n'a encore jamais été atteinte par le passé. » ?

1000 postes sous forme d'heures supplémentaires années : l'augmentation du temps de travail pour tous

Présentés comme dans le projet de loi de finances « améliorant sensiblement la rémunération individuelle des enseignants », ces 1000 postes en HSA vont se traduire par davantage de pressions à prendre les heures supplémentaires le tout avec un point d'indice toujours gelé.

Sous couvert de Covid, un budget compatible avec les réformes Blanquer et le Grenelle des professeurs

Le dispositif devoirs faits est généralisé. Présenté à la rentrée comme devant remédier aux difficultés scolaires consécutives au confinement, celui-ci, avec ce projet de loi de finances, « permettra la mobilisation d'enseignants volontaires (rémunérés en heures supplémentaires, sic), d'assistants d'éducation, d'intervenants associatifs et de jeunes en Service civique ». Jean-Michel Blanquer tente de remplacer les enseignements disciplinaires assurés par des enseignants fonctionnaires d'État (les horaires dus aux élèves par exemple en français ont fondu ces dernières années) par des personnels low-cost, voire d'externaliser ces missions.

« La mise en place des PIAL, expérimentée en 2018, est progressivement étendue, avec l'objectif d'organiser tout le territoire en PIAL pour la rentrée 2021 » : les conditions de travail de tous les AESH vont se dégrader car les AESH des PIAL actuels déplorent déjà l'instauration d'une hiérarchie intermédiaire, des affectations au pied levé, des accompagnements simultanés de plusieurs élèves.

Bref, il faudrait être corvéables à merci pour quelques centaines d'euros.

Quant à la « revalorisation » des enseignants, le ministre Blanquer fait l'aveu que les conclusions de son Grenelle sont déjà tirées puisque le projet de loi de finances prévoit 400 millions d'euros, soit une miette en comparaison avec les 183 euros mensuels obtenus par les personnels soignants cet été par leur mobilisation, et il commence par supprimer la prime ZEP dans les lycées en septembre, à essayer de généraliser le télétravail pour augmenter notre temps de travail.

Pour le SNFOLC, comme pour le CCN de la cgt-FO du 24 septembre, « Ni les salariés ni leurs organisations syndicales ne peuvent accepter davantage que les emplois, les salaires et les garanties collectives soient systématiquement sacrifiés au motif de la crise sanitaire pendant que des milliards d'euros dont déversés, à guichets ouverts, dans la trésorerie des grandes entreprises sans aucune contrepartie ou obligation. De même, les salariés et leurs organisations syndicales ne peuvent accepter davantage que les réformes des retraites et de l'assurance chômage restent à l'ordre du jour ».

Pour FO, l'heure est à la préparation urgente du rapport de force interprofessionnel. Assemblées générales et réunions de personnels partout pour défendre les revendications !